

## **FORMATION AUX ATELIERS DE RÉFLEXION SUR LA CONDITION HUMAINE (ARCH)**

### **3 JOURS DE FORMATION A LYON**

aux Ateliers de Philosophie AGSAS® et aux Ateliers Psycho-Lévine

**23 et 24 janvier 2021 au CEPEC, 14 voie Romaine à Craponne (69290) (date 3<sup>ème</sup> journée à fixer)**

Contact et inscription : [annemathey47@gmail.com](mailto:annemathey47@gmail.com)

### **OBJECTIFS**

Permettre aux participants :

- de vivre ces ateliers
- de comprendre les fondements et les concepts qui les sous tendent
- de connaître le cadre de chaque dispositif
- d'être capable d'animer les ateliers

### **FORMATRICES**

Maryse Métra et Josse Annino, formatrices AGSAS membres des groupes de réflexion et de recherche sur ces ateliers. Anne-Marie Mathey, coordinatrice de l'antenne Lyonnaise.

### **CONTENUS**

- Genèse de ces ateliers
- Explicitation des différents concepts nécessaires à la compréhension et à l'appropriation de la méthode
- réflexion sur le positionnement de l'animateur, le statut de l'enfant, les invariants et les variables de la méthode

### **DÉMARCHE**

1. Une **première journée**, samedi 23 janvier de 10h à 17h :
    - une première partie sur les ARCH (origine, genèse et notions conceptuelles qui les sous-tendent)
    - vécu d'un Atelier de Philosophie AGSAS®, ce vécu sert de support au déroulé de la formation.
  2. Une **deuxième journée**, dimanche 24 janvier de 9h30 à 16h30 :
    - vécu d'un Atelier Psycho-Lévine, ce vécu sert de support au déroulé de la formation.
    - Réflexion sur les fondements communs et les spécificités des deux ateliers.
- À la fin de ces deux journées les participants auront reçu les notions nécessaires pour se lancer, s'ils le souhaitent, dans l'expérimentation de l'un et de l'autre.
3. Une **troisième journée** – date à fixer- de 10h à 17h :
    - Retour sur les expérimentations conduites par les participants.
    - Analyse des pratiques et accompagnement des projets.
    - Développement des fondements conceptuels véhiculés par l'AGSAS.

***Participation aux frais de la formation (cf. bulletin d'inscription)***